

7 décembre 2024, Paris

Acte 2 de l'autonomie : les universités membres d'Udice prêtes à relever le défi !

Udice se félicite des annonces faites par le président de la République lors de son discours sur l'avenir de la recherche française prononcé le 7 décembre 2023, et est prête à relever les défis soulevés à l'horizon 2025.

Ces annonces marquent une nouvelle étape dans la poursuite des transformations de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation français, en repensant l'organisation de la recherche en France pour renforcer sa lisibilité, réduire sa complexité due notamment à la superposition de tutelles et de gestionnaires et gagner ainsi en efficacité.

Les déclarations du président de la République marquent également l'entrée dans une phase plus ambitieuse d'autonomie des universités, renforcée au travers de véritables Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance pluriannuels, plus ambitieux et dotés de moyens plus incitatifs.

Dans son discours, le président de la République a également affirmé la place centrale des universités et leur rôle en tant que cheffes de file sur les sites universitaires, coordinatrices d'une organisation collective nécessaire pour une recherche pluridisciplinaire d'envergure. Les universités sont les acteurs naturels pour favoriser la synergie entre la formation, la recherche et l'innovation au niveau territorial. Elles sont donc légitimes pour coordonner l'ensemble des acteurs et élaborer une stratégie cohérente qui englobe ces trois volets. Elles auront le défi de toujours faire dialoguer priorités locales et politiques nationales et de coordonner les partenariats avec le monde socio-économique.

Les organismes de recherche se transformeront en vraies agences de programmes dotées des ressources nécessaires pour piloter les grands programmes et encouragées à la prise de risque. De même, le MESR sera positionné comme pilote et stratège ce qui contribuera aussi à renforcer l'autonomie des universités.

A l'international, les universités échangeront avec leurs homologues universitaires et les organismes de recherche devenus agences de programmes avec les agences de programmes à l'international.

Les universités membres d'Udice sont prêtes à relever le défi d'une nouvelle organisation pour la recherche dans l'optique de simplifier le quotidien des chercheurs. Cela passe par libérer du temps pour la recherche, apporter un meilleur appui administratif et passer à un mode d'évaluation plus simple, moins fréquent et a posteriori, avec une appropriation des résultats de l'évaluation. Il en va de même des unités de recherche qui doivent pouvoir travailler en toute liberté. La définition d'un gestionnaire unique sur chaque site va dans le sens de la proposition d'Udice qui consiste à confier la délégation pleine et entière de la gestion de toutes les UMR à l'université, hôte pour une très grande partie des unités. Cela nécessitera bien entendu une redistribution des moyens pour ces fonctions d'appui et de soutien.

Nous sommes prêts à faire des propositions audacieuses en matière d'autonomie dans la gestion RH, de mobilités professionnelles et de promotion des carrières. L'enjeu partagé est de former, recruter et garder les meilleurs talents dans une science ouverte au cœur de la société et des décisions !

Udice proposera dans les jours qui viennent la liste des universités d'Udice prêtes à expérimenter cette nouvelle organisation de la recherche.

Formée en octobre 2020, Udice porte la voix de dix universités françaises à forte intensité de recherche, œuvrant pour une recherche d'excellence, la performance de l'enseignement supérieur, et le développement d'écosystèmes d'innovation attractifs. Universités-membres : Aix-Marseille Université, Sorbonne Université, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Côte d'Azur, Université de Bordeaux, Université de Paris Cité, Université de Strasbourg, Université Grenoble Alpes, Université Paris-Saclay, Université Paris Sciences et Lettres.

CONTACT

Anne-Isabelle BISCHOFF, déléguée générale – 06 47 58 72 05

Raphaëlle VIALLET, responsable d'étude

CONTACT PRESSE

Marine VALLEE, chargée de communication – 06 667 68 55 49